

## BRÉTIGNY-SUR-ORGE

## Une subvention de 3,9 millions d'euros pour le projet Clause

**L'**ÉCOQUARTIER de Brétigny, présenté voici quelques mois et amené dans une quinzaine d'années à s'implanter autour de la graineterie Clause, vient d'être labellisé Nouveau Quartier urbain par la région. A ce titre, le projet Clause bénéficie de 3,9 millions d'euros de subventions. « Nous avons obtenu la meilleure note sur l'ensemble des évaluations, cela prouve notre engagement en matière d'urbanisme et de respect de l'environnement », savoure Bernard Decaux, le maire (PS) de Brétigny. Afin de montrer que le projet prend forme et que la maison des Sorbiers ne sera pas oubliée, elle a été repeinte de couleurs vives et bâchée pour la préserver. A terme, le site deviendra une maison des services publics.

